

**Association SOS MCS**  
7 cours François Palmarole  
Résidence Europe  
66000 PERPIGNAN  
Association Loi 1901  
N° Préfecture : W691060981

## **PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 19 OCTOBRE 2024**

Le 19 OCTOBRE 2024, à 14 h 00, les membres de l'Association SOS MCS se sont réunis en Assemblée générale ordinaire par visioconférence sur le site « Zoom ».

L'Assemblée Générale a été convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association.

La convocation a été envoyée par courrier aux adhérents qui ne possèdent pas d'ordinateur et par courriel aux autres adhérents le 28 septembre 2024.

Il a été établi une liste des personnes présentes en ligne lors de l'AG, ainsi qu'une liste des procurations reçues en vue de l'assemblée générale.

L'Assemblée était présidée par Madame Pascale POUPIN, Présidente de l'association, assistée d'une secrétaire de séance, Madame Laïs HOUDELIER, Vice-présidente de l'association.

### **QUORUM**

9 personnes ont pu être identifiées en ligne, toutes à jour de leur cotisation.

16 membres avaient donné procuration, tous à jour de leur cotisation.

Les statuts n'imposant pas de nombre minimum de membres présents ou représentés pour statuer, l'AG peut se dérouler normalement.

### **ORDRE DU JOUR**

- Présentation des statuts modifiés
- Rapport moral et d'activités (d'octobre 2023 à fin septembre 2024)
- Rapport financier de l'année 2023
- Renouvellement du conseil d'administration
- Questions diverses

### **VOTES**

Votants : 9 personnes en ligne

16 membres avaient donné leur procuration.

Donc, nous retenons **25** suffrages exprimés.

## STATUTS MODIFIES

23 POUR / 2 CONTRE / 0 *ABSTENTION*

L'Assemblée Générale **approuve à la majorité simple** les statuts modifiés.

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES D'OCTOBRE 2023 A FIN SEPTEMBRE 2024

25 POUR / 0 CONTRE / 0 *ABSTENTION*

L'Assemblée Générale **approuve à l'unanimité** le rapport moral et d'activités.

## RAPPORT FINANCIER DE L'ANNEE 2023

25 POUR / 0 CONTRE / 0 *ABSTENTION*

L'Assemblée Générale **approuve à l'unanimité** le rapport financier.

## ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Le renouvellement des membres actuels du CA :

#### **Madame Karine GARCIA**

25 POUR / 0 CONTRE / 0 *ABSTENTION*

Le renouvellement de la fonction d'administratrice de Madame Karine GARCIA **a été accepté à l'unanimité.**

#### **Madame Françoise GRIVEL**

25 POUR / 0 CONTRE / 0 *ABSTENTION*

Le renouvellement de la fonction d'administratrice de Madame Françoise GRIVEL **a été accepté à l'unanimité.**

#### **Madame Laïs HOUDELIER**

25 POUR / 0 CONTRE / 0 *ABSTENTION*

Le renouvellement de la fonction d'administratrice de Madame Laïs HOUDELIER **a été accepté à l'unanimité.**

#### **Monsieur Alain LEBRETON**

25 POUR / 0 CONTRE / 0 *ABSTENTION*

Le renouvellement de la fonction d'administrateur de Monsieur Alain LEBRETON **a été accepté à l'unanimité.**

#### **Mme Christine MALFAY-REGNIER**

25 POUR / 0 CONTRE / 0 *ABSTENTION*

Le renouvellement de la fonction d'administratrice de Mme Christine MALFAY-REGNIER **a été accepté à l'unanimité.**

**Madame Pascale POUPIN**

25 POUR / 0 CONTRE / 0 *ABSTENTION*

Le renouvellement de la fonction d'administratrice de Madame Pascale POUPIN a été **accepté à l'unanimité.**

**Monsieur Philippe RICHARD**

25 POUR / 0 CONTRE / 0 *ABSTENTION*

Le renouvellement de la fonction d'administrateur de Monsieur Philippe RICHARD a été **accepté à l'unanimité.**

**Madame Carole ROUET**

25 POUR / 0 CONTRE / 0 *ABSTENTION*

Le renouvellement de la fonction d'administratrice de Madame Carole **ROUET** a été **accepté à l'unanimité.**

**Le 24 OCTOBRE 2024, le Conseil d'Administration a élu son Bureau**

**Mme Pascale POUPIN**

5 POUR / 1 CONTRE / 0 *ABSTENTION*

La candidature de Mme Pascale POUPIN en tant que **Présidente a été acceptée à la majorité simple.**

**M. Alain LEBRETON**

6 POUR / 0 CONTRE / 0 *ABSTENTION*

La candidature de M. Alain LEBRETON en tant que **Trésorier a été acceptée à l'unanimité.**

**Mme Laïs HOUDELIER**

6 POUR / 0 CONTRE / 0 *ABSTENTION*

La candidature de Mme Laïs HOUDELIER en tant que **Vice-présidente a été acceptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance a été levée à 16 h 00.

Le présent procès-verbal de la réunion est établi au lendemain de l'AG, après l'expiration du délai de vote, et signé par la Présidente et la Secrétaire de séance.

A Perpignan, le 25 OCTOBRE 2024

La Présidente,  
Pascale POUPIN



La Secrétaire de séance,  
Laïs HOUDELIER

